

# TOURNOI D'ÉTÉ 2016



Le tournoi d'été est une compétition qui se déroule sur 7 journées. Le Jeudi est le jour choisi pour cette compétition. Le pointage des joueurs s'effectue de 18h00 à 18h30. La compétition commence donc à 18h30. Aucune inscription ne sera prise au-delà de cet horaire pour que la compétition ne se termine pas trop tard. Toutefois, un numéro de téléphone sera communiqué pour prévenir de son éventuel retard et s'inscrire à temps.

## Les dates des compétitions :

jeudi 7 juillet 2016	jeudi 4 août 2016
jeudi 21 juillet 2016	jeudi 11 août 2016
jeudi 28 juillet 2016	jeudi 18 août 2016
	jeudi 25 août 2016



### Article 1

Le tournoi d'été de Mont-Saint-Aignan Tennis de Table n'est pas homologué, mais est réservé aux licenciés FFTT.

### Article 2 : inscriptions

L'inscription par journée est de 2,50 €.

### Article 3 : les récompenses

Les récompenses sont calculées en fonction de la somme totale des inscriptions des 7 journées. 55% de la somme des inscriptions et/ou des bons d'achat seront reversés pour les récompenses.

20 % pour le premier au terme des 7 journées  
15 % pour le deuxième au terme des 7 journées  
10 % pour le troisième au terme des 7 journées  
6 % pour le quatrième au terme des 7 journées  
4 % pour le cinquième au terme des 7 journées

CHALLENGE 2016	Récompense
Meilleur du club	Bon d'achat
Meilleure féminine	Bon d'achat
Meilleur jeune	Bon d'achat

### Article 4 : déroulement

Le tournoi commence par des poules de 3 joueurs répartis en fonction des classements de la seconde phase 2015-2016 (ou 2016-2017 si déjà disponible). Les matchs se disputent au meilleur des 2 manches gagnantes. A l'issue des poules, un tableau KO réunit les premiers et deuxièmes de poule. Les troisièmes se retrouvent dans un tableau « consolante » sauf si le nombre de joueurs est insuffisant. Cependant, en fonction du nombre de joueurs, les organisateurs pourront modifier et adapter la formule du tournoi pour un meilleur déroulement dans le temps.

### Article 5 : les points

Le barème des points attribués est le suivant : Le vainqueur se verra attribué un nombre de points correspondant au nombre de participants et ainsi de suite de manière décroissante. Ex : Si 10 participants : le premier a 10 points, le second a 9 points, le troisième a 8 points, et ainsi de suite...

### Article 6 : dispositions diverses

- Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour tout accident ou vol qui pourrait survenir à un joueur ou spectateur au cours du tournoi.
- Des balles en celluloïd seront à disposition.